

Félix Torres

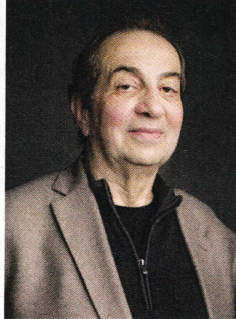
Le mythe des origines de la Sécurité sociale

L'historien de l'économie raconte que le modèle social français créé en 1945 est inspiré du système anglo-saxon, inscrit dès 1941 dans la Charte de l'Atlantique. Extraits (p. 52 à 55).



Le modèle social français serait né de la supposée hégémonie gaullo-communiste qui aurait dominé les années de la Libération. Fait étonnant, la signature du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République française, ne figure pas au bas des ordonnances fondatrices de la Sécurité sociale. L'affirmation générale d'un modèle social national surgi ex nihilo en 1944-1945 par une rupture radicale, à la façon d'Athéna née de la cuisse de Jupiter, ne résiste pas à la complexité de la réalité historique de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le modèle social français s'inscrit dans un large mouvement international. La signature du Social Security Act par le président Roosevelt en août 1935 avait marqué la mise en place d'une première forme, même timide, d'Etat social outre-Atlantique. Et le plan Beveridge de décembre 1942 constitue le manifeste d'un Welfare State destiné à s'épanouir après-guerre en Europe occidentale.

En août 1941, Roosevelt et Churchill, après s'être réunis au large de Terre-Neuve, déclarent solennellement dans la Charte de l'Atlantique que le « *progrès économique et la Sécurité sociale* » figurent parmi les buts de guerre essentiels des Alliés. Le 25 novembre suivant, dans un discours à Oxford, le général de Gaulle déclare que la sécurité et la dignité de chacun sont les conditions indispensables de la paix. Dans son message solennel à la Résistance en avril 1942, il écrit, faisant écho à la Charte de l'Atlantique : « *La sécurité nationale et la sécurité sociale sont pour nous des buts impératifs et conjugués.* » Adopté à Alger le 15 mars 1944, le programme d'action de la Résistance, connu sous le



Franck Ferrière/Figaro

« Le programme du Conseil national de la Résistance consacre quelques lignes au sujet, et le rapport soumis en juillet 1945 à l'Assemblée consultative provisoire tient en deux pages. »

nom de programme du Conseil national de la Résistance, prévoit en quelques lignes l'adoption d'un « *plan complet de Sécurité sociale* ».

La rédaction des textes instaurant la Sécurité sociale est confiée à Pierre Laroque, nommé le 5 octobre 1944 directeur des Assurances sociales par Alexandre Parodi, ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Un décret du 8 juillet 1945 soumet pour avis à l'Assemblée consultative provisoire un rapport de deux pages indiquant les principes de l'organisation de la Sécurité sociale : mise en place d'une caisse unique par circonscription territoriale, financement par une cotisation unique, gestion des caisses par les assurés avec des conseils d'administration composés majoritairement de représentants des assurés désignés par les organisations syndicales. « *C'est une révolution que nous voulons faire et c'est une révolution que nous faisons* », déclare Pierre Laroque, formule qui fera date. Entouré de quelques collaborateurs, il a conçu et préparé celle-ci en moins d'un an, entre octobre 1944 et juin 1945, au quatrième étage du ministère du Travail, place de Fontenoy, à Paris.

Haut fonctionnaire issu de la bourgeoisie aisée du XVI^e arrondissement, auditeur au Conseil d'Etat et membre de plusieurs cabinets ministériels avant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Laroque appartient à la génération des rénovateurs sociaux des années 1930. Maître de conférences, puis professeur titulaire à l'Institut d'études politiques de Paris à partir de 1937, Pierre Laroque délivrera de 1946 à sa retraite en 1970 un cours sur les « Grands problèmes sociaux contemporains » qui marquera des générations d'étudiants.



Notre avis. En octobre 2007, Denis Kessler (1952-2023), grande figure du patronat, faisait parler la poudre via un éditorial dans les colonnes de *Challenges* : « *Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer.* » L'époque – les débuts de la présidence de Nicolas

Sarkozy – était celle de la prise d'assaut des citadelles supposées, et de la mise à bas de nos totems. A lire l'historien de l'économie Félix Torres qui démonte méthodiquement le mythe du « *modèle social à la française* », les inventeurs de l'Etat providence s'appellent en réalité Bismarck, Mussolini, Beveridge ou Roosevelt. Notre Sécurité sociale est enfant des ombres et des

lumières de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. La suite, en France, est un long chemin de technocratisation et d'étatisation jusqu'à faire de la Sécu un moloch. Denis Kessler avait tort d'en faire un enfant du gaullo-communisme. Et raison d'appeler à sa réforme. **P.-H. M. Du berceau au tombeau,** Félix Torres, Ed. de l'Eclaireur, 200 pages, 22 euros.

Félix Torres

Du berceau au tombeau

Une histoire critique de l'Etat-providence

Empreintes